

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 11/06/2024

LÉGISLATIVES 2024 : MODALITÉS DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Tous les candidats aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 doivent impérativement déposer leur candidature, en double exemplaire, à la préfecture du Nord. La déclaration de candidature doit être déposée personnellement par le candidat ou son remplaçant.

Toutes les informations et documents utiles sur les élections législatives sont disponibles sur le site internet des services de l'État dans le Nord, www.nord.gouv.fr, rubrique Elections.

Constitution du dossier de candidature

Les documents officiels (cerfas et annexes) nécessaires à la constitution d'un dossier de candidature sont accessibles sur le site internet des services de l'État dans le Nord <https://www.nord.gouv.fr/Demarches/Elections/Elections-politiques/Elections-legislatives-2024/Je-suis-candidat>

Lieux, dates et horaires de dépôt

Les candidatures en vue du premier tour des élections législatives doivent être déposées en préfecture du Nord pour l'ensemble des circonscriptions du département du Nord, à partir du mercredi 12 juin 2024 à 9 heures et jusqu'au dimanche 16 juin 2024 à 18 heures, selon les horaires fixés ci-après :

du mercredi 12 au samedi 15 juin	de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
le dimanche 16 juin	de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Les candidatures en vue d'un éventuel second tour des élections législatives seront déposées à partir du lundi 1^{er} juillet et jusqu'au mardi 2 juillet 2024 à 18 heures, selon les horaires fixés ci-après :

lundi 1 ^{er} juillet	de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
mardi 2 juillet	de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex

Modalités de prise de rendez-vous

Afin de faciliter vos démarches, le dépôt des candidatures se fait sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- de façon privilégiée, en ligne depuis le site internet des services de l'État dans le Nord www.nord.gouv.fr, ou directement via le lien suivant : <https://www.rdv-prefecture.interieur.gouv.fr/rdvpref/reservation/demarche/9082/> ;
- pour le dimanche ou en cas de difficulté avec le module de rendez-vous, par téléphone au 03 20 30 59 28 ou au 03 20 30 52 33.

Attribution des emplacements d'affichage

L'ordre d'enregistrement n'a pas d'incidence sur l'attribution des panneaux.

Les emplacements d'affichage seront attribués en fonction du tirage au sort qui aura lieu le dimanche 16 juin à 19 heures en préfecture du Nord – 2 rue Jacquemars Gielée à Lille

Lors du second tour, l'ordre retenu pour le premier tour sera conservé entre les candidats restant en présence.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex